|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Affaire : | | Date : | Code : | Lot : |
| EXTENSION D’UNE USINE A BOUARADA | | 07/04/2021 | C20001 | ELECTRICITE |
| Maitre d'ouvrage | Architecte | Bureau d'études | Entreprise | |
| HERBIOTECH |  |  | STE ESSALEM ET AMEN | |
| ***Objet de la visite ou de la réunion*** :  **RAPPORT D’EXPERTISE SUITE A UNE VISITE**   1. Les prises courantes, l’éclairage et les interrupteurs ne sont pas de type étanche dans les sanitaires. 2. Les passages de câble ne sont pas obturés. 3. Les câbles sont confus et non soignés. 4. Les câbles nus sous tension ne pas isolés contre les risques de contact direct. 5. Le système adopté pour alimenter l’éclairage extérieur n’est pas adéquat et sécurisé. 6. La liaison équipotentielle des équipements électrique n’est pas assurée. 7. Les boites de dérivation ne sont pas fermées. 8. Les équipements de commande ne sont pas fixés correctement. 9. Les câbles électriques ne sont pas protégés contre le choc mécanique (pour les câbles d’une hauteur inférieure à 2 m et les câbles même au sol). 10. Le passage des câbles à travers les murs n’est pas selon les normes. 11. Les départs prise courant et éclairage ne sont pas protégés par un DDR adéquat. 12. L’utilisation de dominaux sur le schéma de câbles n’est pas autorisée selon les normes. 13. Les sections des câbles ne sont pas conformes aux normes.   **Inspecteur Sigma Contrôle**  **Mr. Salem GMATI** | | | | |
|  | | | | |
|  | | | | |
|  | | | | |